## COMPTE RENDU ANNUEL 2016 de l'A.G de la 492° Section des Médaillés Militaires d'HIRSON (Aisne), en date du 25 Févier 2017.

L'Assemblée Générale de la 492° Section des Médaillés Militaires d'HIRSON s'est tenue le 25FEVRIER 2017 à 10H30 dans les locaux de l'Escadron de Gendarmerie Mobile d'HIRSON (Aisne), sous la direction de son Président Mr MERELLE, Guy en présence de Mr THOMAS, Maire d'HIRSON – Mr DAVENNES, Joël, Responsable des Effectifs de la SNEMM - Mr RICHEZ, Bernard, Président du Comité d'Entente des Sociétés Patriotiques – Mr DELABRE, Pierre, Président de l'Ossuaire d'EFFRY (02) – Mrs CHRETIEN – DESIMEUR présidents des Sections voisines de ROZOY SUR SERRE - LE NOUVION EN THIERACHE – du Major DUSSART, représentant la Commandante de la Communauté des Brigades de Gendarmerie de HIRSON/AUBENTON – du Major DAMEZ, représentant l Commandant de l'Escadron de GM HIRSON -Mme SCOUPE, Présidente Association In Mémorial du Général de Gaulle. Il excusa certains adhérents et personnes invités, retenus par l'âge, la maladie ou d'autres raisons et occupations.

Dès l'ouverture des travaux, le Président MERELLE remercia dans son allocation les 19 Sociétaires de la 492° Section d'HIRSON sur les 35 convoqués et présents à l'AG. Puis, il remercia le Commandant GAGATEK, Commandant l'Escadron de Gendarmerie Mobile d'HIRSON pour le prêt des locaux et l'aide humaine et matérielle apportée. Il fit observer une minute de silence à la mémoire de la disparition en 2016 des sociétaires de la 492 Section : LAMRET, Jean – DELOHEN, Pascal et ADIASSE, Serge - des militaires d'active décédés sur les théâtres d'opérations ainsi que pour les victimes lâchement assassinées dernièrement par des barbares sans nom.

Dans sa prise de paroles, il rappela et aborda en quelques mots les THEMES SUIVANTS :

les VALEURS REPUBLICAINES en ces temps troublés – la valeur et la fierté du port de la MEDAILLE MILITAIRE ainsi que les DEVOIRS de leurs titulaires – les commentaires de l'UNC qui déplore le cinquième rang dans l'ordre protocolaire attribué à la médaille Nationale de Reconnaissance pour les Victimes du Terrorisme devant les titulaires des Croix de Guerre – la Croix de la Valeur Militaire et la Médaille de la Résistance – des conditions requises pour déposer un dossier de demande d'obtention de la Légion d'Honneur - du nombre des dossiers en cours à la CHANCELLERIE, présentés par le Ministère de la Défense Nationale et de l'attente par notre section des dossiers déposés à la Chancellerie pour l'obtention de la Médaille Militaires des 5 Membres associés - de la chute des effectifs sur le plan National et d'un futur regroupement des sections en UD - du refus maintenu de l'opposition du DRAP TRICOLORE sur les cercueils des Médaillés Militaires - de l'obligation de passer par la SNEMM concernant toutes les questions relatives au monde combattant – de l'attente de l'acceptation ou non de la nouvelle appellation de la 492° Section – de la perte de sa carte d'adhérent avec demande de duplicata auprès de la SNEMM –

Après un tour d'horizon sur les traditionnelles activités de la Section et l'adoption des rapports MORAL et d'ACTIVITES, il remercia les Porte-Drapeaux en la personne de leur Président Mr FIECHA, Pierre et passa ensuite la parole au Trésorier Mr HENRY, Christian pour la lecture du bilan financier. Après son contrôle par le vérificateur aux comptes Mr GOBRON, Antoine, le bilan FINANCIER et le BUDGET PREVISIONNEL furent également adoptés par l'ensemble des adhérents.

Après la prise de paroles de Mr THOMAS, Maire d'HIRSON, l'ensemble des invités et adhérents ont été invités à se rendre devant la STELE de l'Escadron pour un dépôt de Gerbe. Un apéritif d'honneur, offert aux participants, suivi par un repas convivial, clôtura cette belle manifestation.